



La Gazette de Bonnavay

Bulletin d'information du conseil municipal
n°17 Avril 2021

L'édito du maire

Déjà un troisième confinement ! Nous pensions, visiblement un peu vite, à une sortie de crise plus rapide. Il nous faut désormais apprendre à gérer le monde de maintenant, fait de combats et d'incertitudes, de mutations et d'adaptations.

Ironie de la sémantique, en chinois, le mot « crise » se traduit par « wei-ji », qui lui-même peut se retraduire par « danger-opportunité ». Voilà bien tout le paradoxe de notre situation. Apprendre à gérer des risques inédits et si possible leur donner un sens où une valeur positive immédiate.

Comme partout, à Bonnay la gestion de cette crise perturbe le fonctionnement de nos institutions et de nos relations mais nous avons décidé qu'en aucun cas elle n'empêcherait l'avancée de nos projets. Cette gazette est principalement axée sur les actions communales ; nous souhaitons de tous nos vœux publier prochainement une gazette sur les festivités qui auront lieu cet été. De beaux projets sont initiés.

Emploi saisonnier

Les conseils départementaux souhaitent favoriser l'embauche de jeunes, étudiants ou sans emploi. Le département propose donc aux communes une aide financière pour le recrutement de jeunes ayant entre 18 et 30 ans, et ce pendant la période estivale 2021 (juillet et août).

Ce dispositif exceptionnel s'adresse aux communes qui souhaitent remplacer leur personnel communal pendant leurs vacances ou qui ont un besoin de renfort ponctuel pour assurer missions d'accueil, animation, entretien...

Notre commune souhaite profiter de ce dispositif pour réaliser des travaux

d'espace vert, d'entretien de chemins, pour vider et entretenir la maison Demoron ou pour aider les associations au cas où des manifestations pourraient être organisées. Si vous connaissez des personnes susceptibles de postuler, merci d'envoyer un courrier et un CV en mairie.

Maison Demoron

Un des projets qui tenait particulièrement à cœur du conseil municipal était l'acquisition de la maison Demoron. Idéalement située au centre du village, la propriété possède de nombreux atouts.

Nous avons également eu l'opportunité d'acquérir la grange appartenant à la même famille qui se situe à Saint Hippolyte.

Les héritiers ont accepté l'offre de la commune. Afin de nous laisser le temps d'élaborer un projet, nous avons préféré collaborer avec l'Etablissement Public Foncier de Bourgogne-Franche-Comté. Ce dernier achète le bien et suivant le type de projet que nous développerons, l'EPF rétrocèdera le bien à la commune ou à un organisme partenaire. L'impact sur le budget communal sera limité à un pour cent du prix d'achat par an, soit 1750 euros.

Nous organiserons des réunions d'information régulières sur l'évolution de nos réflexions.

Christophe PARAT





La commune de Bonnay, en lien avec l'Etablissement Public Foncier de Bourgogne-Franche-Comté, a acquis la maison Demoron. Elle permettra d'accueillir plusieurs projets.



Composteurs collectifs

La réglementation sur la collecte des ordures ménagères va évoluer dès 2023. Il ne sera plus possible de mettre les déchets fermentescibles (déchets de préparation des repas, restes alimentaires, etc...) dans la poubelle grise.

L'ensemble des communes de notre territoire s'oriente vers un traitement à la source de ces déchets essentiellement par le compostage. De nombreux habitants sont déjà équipés de composteurs individuels mais la part des déchets fermentescibles reste importante (environ 30%) dans les ordures ménagères.

Nous envisageons l'installation de composteurs collectifs dans la commune et pour cela nous avons besoin de votre avis sur l'utilité de ces composteurs, sur leur emplacement et sur la façon de les gérer.

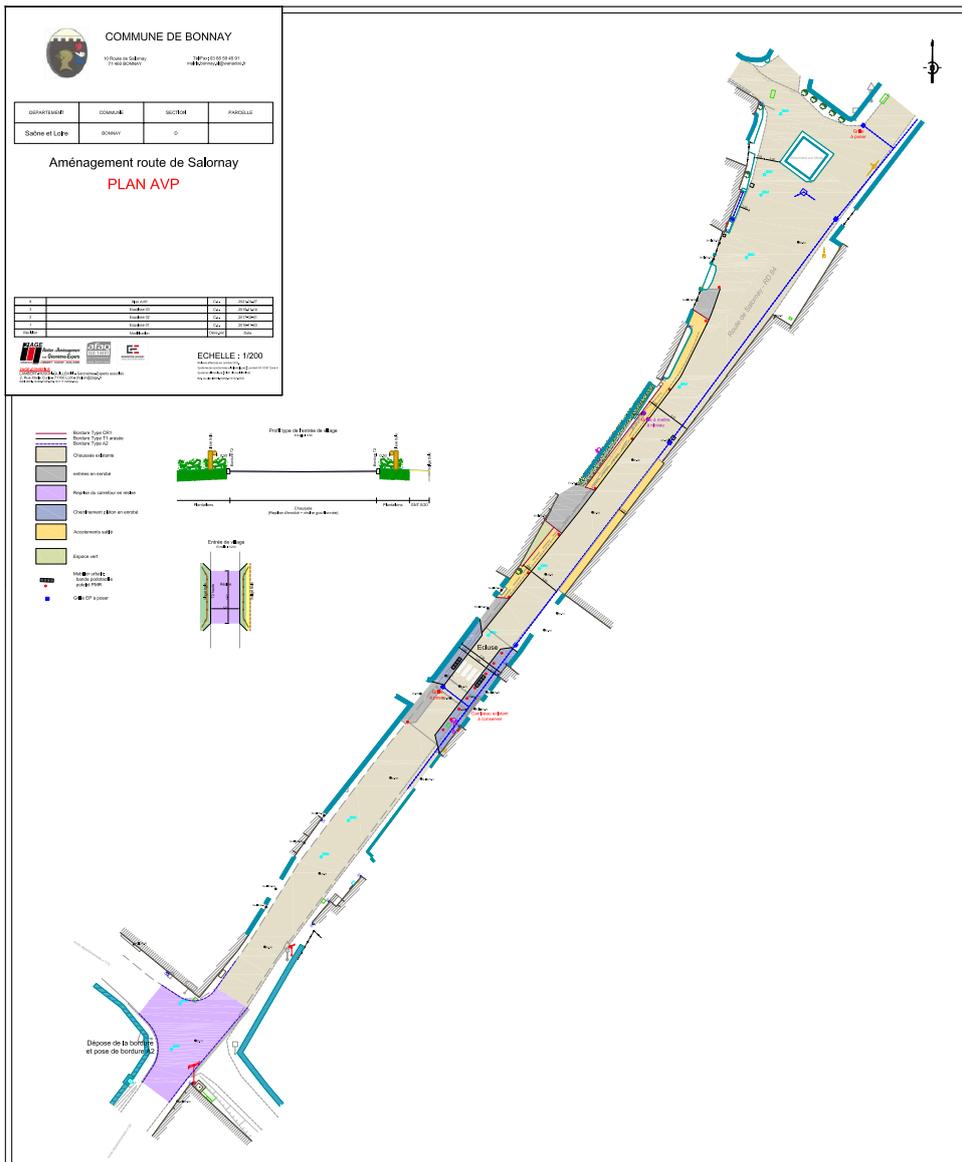
Merci de donner votre avis en adressant le **coupon-réponse en page 8** à la mairie, par voie postale ou par courriel : mairie.bonnay.sl@gmail.com



Travaux de voirie et d'aménagement

Après la fin des travaux d'assainissement et de remplacement de la canalisation d'eau, nous pouvons commencer la remise en état et les aménagements de la route de Salornay.

Nous aurions voulu faire une présentation de ces travaux à tous lors d'une réunion publique mais le contexte sanitaire Ces travaux débuteront par un aménagement paysagé soulignant l'entrée du village, puis par le remodelage du carrefour avec la route de Besanceuil et continueront avec la création d'une « écluse » devant l'école pour sécuriser le stationnement du car de ramassage scolaire et avoir un effet de ralentisseur sur cet axe. Une partie des travaux (couche de roulement) sera pris en charge par le département. Parallèlement auront lieu des travaux d'amélioration de viabilité au début de la rue de la Croix Paquet.



Travaux d'isolation avec le Programme d'Intérêt Général « Habiter mieux » en Clunisois

Maryse et Joël Dedianne nous font part de leur expérience.

« C'est après avoir lu un dépliant « Habiter mieux en Clunisois », édité par la Communauté de Communes et l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), que nous avons envisagé de rénover l'ancien logement de 45 m² occupé par la maman de Joël. Il était vétuste, plus aux normes, et surtout très difficile à chauffer. Christophe nous a présenté Angèle Launay, chargée de mission, et nous avons commencé l'élaboration d'un dossier de demande d'aide, qui a été déposé en mars 2020.

Ce fut un parcours relativement long et complexe, que nous n'aurions pas pu réaliser seuls. Suite à la visite d'une spécialiste qui a établi un diagnostic précis de la consommation énergétique, le PIG a élaboré trois scénarios de travaux avec un coût estimatif pour chacun. Demande de devis aux artisans, dossiers pour les différents organismes (ANAH, Département, ComCom, Caisse de retraite), réception des accords, plan de financement établi et mis à jour au fur et à mesure par le PIG, tout cela a demandé plus de 9 mois mais au final, toutes nos demandes ont abouti. Les travaux ont commencé fin janvier 2021 et se termineront fin avril-début mai.

Nous tenons à saluer la grande compétence d'Angèle Launay, mais aussi son accueil, son écoute, sa disponibilité et sa réactivité, chaque courriel ou appel téléphonique, et ils furent nombreux,

ayant toujours obtenu une réponse très rapide.

Un petit « plus » serait envisageable dans ce parcours : le regard et les conseils d'un spécialiste de la rénovation des maisons anciennes, comme la nôtre (à quoi faut-il penser ? qu'a-t-on le droit de faire ou non ? comment aménager au mieux en respectant les normes actuelles ?).

En conclusion, le service « Habiter mieux en Clunisois », initié par la ComCom, démontre son utilité et son efficacité. Sans lui, nous n'aurions pas réalisé de tels travaux de rénovation énergétique. »

Maryse et Joël Dedianne



Malgré les restrictions et les incertitudes, notre association est en pleine activité. D'importantes manifestations se préparent.

Dans les bibliothèques de Joncy et d'Ameugny, deux expos complémentaires seront visibles pendant les mois de mai, juin et juillet 2021, aux horaires d'ouverture des bibliothèques.

A Joncy : « Les mystères des contes et légendes » et « Quelques ingénieurs-papier français d'aujourd'hui »

A Ameugny : « Bestiaire poétique » et « quelques techniques d'animation des images »

Dans un décor de carton, alliant mystère et inspiration médiévale, se déploieront un grand nombre de pop-ups, du plus simple au plus sophistiqué. Un jeu-questionnaire incitera les visiteurs à découvrir ces deux lieux, membres de la Communauté de Communes du Clunisois.

Le projet suivant est ambitieux puisque nous investirons les Ecuries de Saint-Hugues à Cluny, du 11 septembre au 3 octobre 2021. Nous en reparlerons.



1,2,3 Filet !

Le city stade offre la possibilité de pratiquer de nombreux sports y compris tennis, volley. Et oui, sans doute l'avez-vous remarqué, vous qui êtes utilisateurs de notre air de jeux, un filet peut s'adapter. Et nous l'avons ! Il vous attend tranquillement, chez Jean Guy Lebeau, au 4 rue du pressoir. Il se fera un plaisir de le mettre à disposition chaque fois que vous souhaitez l'utiliser.



www.shutterstock.com - 747373975

Des œufs, des œufs...

Comment, quand on est un jeune agriculteur voulant absolument rester en activité sur la commune qui vous a vu naître, se diversifier pour s'assurer un revenu pérenne ? C'est à cette question que souhaitait répondre Cyprien Adouard. C'est chose faite ! En investissant toute son énergie, avec l'aide de ses parents dans un premier temps, dans la production d'œufs « plein air ». Dans quelques mois, courant de l'été vraisemblablement, un bâtiment de 2000 m², accueillera 16000 poules qui auront pour elles seules, un terrain de 7 hectares, leur permettant de se promener, s'ébattre et courir durant la journée. Environ 14000 œufs seront produits chaque jour à Bonnay par le GAEC de la pondeuse.



La commission « fleurissement » en action !

Deux récupérateurs d'eau seront installés vers le garage communal, côté parc de l'église.

Remplacement prévu des 3 jardinières du poids public par celles de l'école.

La pergola vers la table de pique-nique de l'église va être installée à l'emplacement des sapins coupés vers les jeux pour enfants. Des plantes grimpantes sont prévues par la suite.

Une table de pique-nique sera installée au City-stade. L'installation d'une pergola est à l'étude.

Dès l'automne, un petit terre-plein sera installé vers les Avouards.

L'aménagement gauche à côté du pré communal au carrefour de la Villa Ste Agnès, sera mis à l'étude après le remontage du mur en pierres.

Au monuments aux morts, une bordure est à prévoir pour le maintien de la terre, en attente des travaux sur la RD. Les jardinières du monument aux morts seront replantées

C'est maintenant le temps des plantations.

Au programme...

- Poids public : Bégonias et pourpier pour les jardinières. Bignone, chèvrefeuille, rosiers grimpants, petites fleurs, en alternance avec aromatiques dans les tonneaux
- Eglise : 2 tonneaux avec sauges.
- Carrefour M. Pauget : Asters, soucis, rosiers couvre-sol, romarin
- Croix Paquot : Stipia, rosier buisson.
- Carrefour Villa : Rosier buisson, corette, laurette, cotonéaster.
- Lavoir Fiorella : Abutilon, sauge, rosiers grimpants.
- Monument aux morts : Dipladénias.
- Entrée Pouillouse : grosses marguerites blanches
- Arrêt de bus : Verveine, soucis.
- Tonneaux à proximité du terrain de pétanque : Impatiens.
- Cimetière : sauge à remplacer, roses d'inde, dipladénias.



SONDAGE

Le conseil municipal vous sollicite.

Répondez nombreux à ce questionnaire !

Faites-nous connaître vos centres d'intérêt ou vos besoins.

Bon à découper et à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Etes-vous intéressé par

- L'installation de composteurs dans la commune **oui/non**
- Un atelier sur la taille des arbres **oui/non**
- Un jardin partagé **oui/non**
- Un ramassage des objets encombrants à votre domicile **oui/non**
- Un groupement d'achat de matériels entre habitants **oui/non**
- La mutualisation d'outillage entre habitants (tondeuse, motoculteur...) **oui/non**
- La mutualisation de services entre habitants (bricolage, tonte, garde d'enfants...) **oui/non**
- Autres suggestions :

Vos nom et coordonnées (facultatif)



Vaccination

Doctolib vous accompagne



Un centre de vaccination a été mis en place à Cluny. Il est important que les plus fragiles aient accès à la vaccination. Ceux d'entre vous qui désirent se faire vacciner sont invités à s'inscrire sur la plateforme [Doctolib.fr](https://www.doctolib.fr). Cette plateforme est régulièrement saturée car nous sommes nombreux à vouloir nous faire vacciner et que certaines personnes sont prioritaires. Si vous rencontrez des difficultés à accéder aux services car vous n'avez pas accès à internet, vous pouvez envoyer un mail (mairie.bonnay.sl@gmail.com) ou téléphoner (03 85 59 45 91) à la mairie de Bonnay en laissant vos coordonnées et un numéro de téléphone. La mairie se propose de relayer l'information auprès de la maison des services de la communauté de communes et des bénévoles qui gèrent le centre de vaccination. Vous pourrez être contactés en fonction des vaccins disponibles. Ceux-ci sont rares aussi n'hésitez pas à continuer vos tentatives d'inscription sur [Doctolib.fr](https://www.doctolib.fr) numéro de téléphone : 08 06 03 01 49 ou 03 85 90 87 41